

ARRÊTÉ N° 2020-019

07020200414085

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Madame la préfète de la Haute-Saône

Transmis au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Vesoul le 14 avril 2020



Monsieur Michel DÉSIRÉ
Président

Le Centre de Gestion assure la publicité

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V070200400012398001	Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint adm. principal de 1ère classe	Secrétaire de mairie (h/f)	Création d'un emploi	35h00	QUINCEY 70000 QUINCEY	09/04/2020	01/07/2020
V070200400015041001	Adjoint technique territorial	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Fin de contrat sur emploi permanent	02h00	BLONDEFONTAINE 70500 BLONDEFONTAINE	14/04/2020	01/05/2020